

Monsieur le Président
Le Grand Dijon
40 avenue du Drapeau
21000 DIJON

copies numériques à
Mme Catherine Hervieu, vice-présidente
M. André Gervais, conseiller délégué

Lettre ouverte

Dijon, le 26 janvier 2016

Objet : prise en compte des attentes des usagers cyclistes - concertation

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, notre association œuvre depuis maintenant plus de 20 ans, avec persévérance et détermination, pour développer dans notre agglomération l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien, objectif que le Grand Dijon a aussi clairement fait sien depuis une dizaine d'années.

Comme toute association d'usagers, elle s'efforce de recueillir et de synthétiser leurs besoins afin de contribuer à éclairer les décisions politiques des collectivités en la matière. Bien sûr, pour qu'une telle association puisse jouer pleinement et efficacement ce rôle, elle se doit de trouver une écoute attentive de la part des collectivités en charge de ses préoccupations. Nous ne pouvons douter que cela ne soit pas le cas du Grand Dijon puisqu'à l'occasion des élections municipales de 2014, vous nous avez écrit que les associations d'usagers comme la nôtre constituent « un relai incontournable promouvant le vélo et mettant en lumière les besoins des usagers et les réajustements nécessaires des actions ».

Concernant les attentes des usagers cyclistes, pour plus de clarté et d'efficacité, nous nous efforçons de les formaliser à deux niveaux distincts :


- les grandes orientations : ainsi, par [notre courrier du 26 mai 2015](#), nous vous avons communiqué [notre contribution au projet de schéma directeur des modes actifs](#) (à ce jour, ce courrier reste sans réponse) ;
- la « vie » du cycliste au quotidien : nous avons ainsi présenté une série d'observations à des élus et des représentants des services lors d'une réunion en octobre 2014 (pièce jointe n°1). La plupart de ces observations restent, à ce jour, sans réponse. Nous nous permettons cependant de vous communiquer à toute fin utile une seconde série de telles observations (pièce jointe n°2).

Membres d'une association citoyenne, nous n'attendons pas forcément des réponses positives à toutes nos attentes. Nous sommes, en effet, convaincus que la satisfaction de ces attentes ne peut s'accommoder d'une simple approche « catégorielle » et doit tenir compte de l'intérêt général. Nous comprenons aussi le surcroît de travail qu'entraîne pour les services le récent passage en communauté urbaine. Mais, c'est aussi en tant que citoyens qu'il nous semble légitime d'attendre des réponses.

C'est pourquoi notre association appelle de ses vœux la mise en place d'un cadre pour une concertation suivie, approfondie et constructive, pour une réelle écoute des besoins des usagers cyclistes.

Pour évoquer tous ces sujets, nous vous serions vivement reconnaissants de nous faire, sous huitaine, quelques propositions de dates pour une rencontre.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer nos sentiments les meilleurs et croire en notre sincère volonté de voir se développer l'usage du vélo dans notre agglomération, et cela, dans l'intérêt de tous ses habitants.



Agnès Carbon et Christian Germain (coprésidents)

P. J. : 1) [liste des observations formulées lors de la réunion d'octobre 2014](#) ; 2) [une nouvelle liste](#)